Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 36 (2020)

Artikel: Un prêtre fribourgeois contre la FOBB
Autor: Steinmann, Roger
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880817

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN PRÊTRE FRIBOURGEOIS CONTRE LA FOBB

ROGER STEINMANN

Retrouvé dans les archives de la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) de l'AÉHMO, le document retranscrit ci-dessous témoigne du rejet virulent dont le syndicalisme faisait encore l'objet dans les franges les plus conservatrices de la population il y a tout juste soixante ans, tout comme du rôle encore prononcé de la religion au sein du débat social à cette époque-là. Il s'agit d'une lettre que le prêtre de la commune fribourgeoise Le Mouret adresse à son neveu militant dans les rangs de la FOBB, le conjurant au nom de Dieu de renoncer à son engagement[1]. Le raisonnement est limpide, le constat sans appel : la FOBB étant « d'inspiration socialiste » et le socialisme étant condamné par l'Église, tout individu affilié à ce syndicat ne peut qu'agir contre la volonté divine et aura à s'en expliquer en comparaissant devant l'Éternel.

« Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste »[2], déclarait le pape Pie XI à l'instar de notre bon prêtre du Mouret. S'il est vrai que l'Église a toujours rejeté la philosophie matérialiste et les principes révolutionnaires à la base du socialisme de tendance anarchiste ou marxiste-léniniste, il est également vrai que le Parti socialiste suisse (PSS) et l'Union syndicale suisse (USS) – l'organisation faîtière des principales fédérations professionnelles du pays, dont la FOBB – se sont déjà passablement éloignés de ces principes au début des années 1960. En effet, s'il présentait encore des tendances ouvertement révolutionnaires au début du XXe siècle, le socialisme suisse s'est progressivement tourné, depuis la grève générale de 1918, vers le réformisme, privilégiant l'action parlementaire

[1] Le nom du neveu n'a pas été retrouvé.
[2] Encyclique *Quadragesimo Anno* (1931), § 12.

et la négociation sous l'égide de la « paix du travail » à la confrontation ouverte avec la société bourgeoise au nom de la lutte des classes.

Le refus définitif du PSS d'adhérer à la Troisième Internationale communiste en 1920 sonne le glas de l'aile radicale du parti, qui va fonder le Parti communiste suisse en 1921. Depuis lors, le socialisme suisse opte pour la voie de la modération. Significative à cet égard, l'élimination de la référence à la lutte des classes des statuts de l'USS en 1927 et de celle à la « dictature du prolétariat » dans ceux du PSS en 1931 témoigne de la volonté de ces organisations d'apparaître plus respectables aux yeux des cercles dirigeants. En 1937, la signature dans l'industrie métallurgique d'une convention collective comprenant pour la première fois une clause de « paix du travail »[3] ouvre la voie vers la politique de cohésion sociale qui sera poursuivie durant la période de haute conjoncture de l'après-guerre. En 1943, la nomination d'Ernst Nobs comme premier conseiller fédéral socialiste marque le début de l'intégration du PSS, longtemps ostracisé par les autres partis, dans la politique gouvernementale du pays.

Dans le climat conservateur de la guerre froide, le PSS, autrefois si porté sur l'antimilitarisme et l'internationalisme (la conférence de Zimmerwald de 1915 étant l'illustration la plus célèbre de cet esprit), se rallie au principe de « défense spirituelle » du pays, qui se traduit notamment par le renforcement de l'armée et la hausse des dépenses militaires. Le climat très anticommuniste caractéristique des années 1950 est également présent dans les syndicats, qui bannissent les militants jugés trop radicaux. Cela n'empêche pas la presse de droite – dans sa chasse aux « cryptocommunistes » – d'alimenter continuellement la confusion en mettant socialistes et communistes dans le même sac. Climat de paranoïa donc, qui permet certainement d'expliquer en partie l'attitude de l'auteur de la lettre ci-dessous…

En ce qui concerne l'athéisme réel ou supposé des socialistes suisses, il faut bien dire que, s'il n'en a jamais été question dans les statuts officiels du parti ou de l'USS, il était bien présent chez certains parmi

[3] La Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH) et l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM) élaborent cette convention collective de travail d'un genre nouveau, qui ensuite sera également co-signée par la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM), par l'Association suisse des salariés évangéliques (ASSE) et par l'Union suisse des syndicats autonomes (USSA). La « paix du travail » bannit des moyens de pression comme la grève ou le *lock-out* et mise sur la négociation pour régler les différends entre employeurs et salariés.

les éléments les plus progressistes de la mouvance socialiste prise au sens large. On pense à certaines éminentes figures libertaires, influentes auprès du parti et des syndicats, comme le médecin zurichois Fritz Brupbacher ou la militante féministe Margarethe Faas-Hardegger[4].

Aux yeux de notre prêtre, l'alternative au syndicalisme de tendance socialiste de la FOBB est toute trouvée : il conseille à son neveu de s'engager dans un syndicat chrétien, qui après tout lutterait tout aussi bien pour l'amélioration de la condition ouvrière. Le mouvement chrétien-social est né au début du XXe siècle, en réponse à l'engouement croissant que suscitent le socialisme et le syndicalisme dans les milieux ouvriers. Inspirées par l'encyclique *Rerum novarum*, dans lequel le pape Léon XIII redéfinit la position de l'Église sur la question sociale[5], des associations ouvrières d'inspiration religieuse naissent partout où le socialisme est populaire. Elles se distinguent de leurs contreparties laïques par leur référence aux valeurs et à l'héritage chrétiens et par le rejet catégorique du principe marxiste de la lutte des classes au nom de la cohésion du corps social.

Si de son côté l'USS revendique officiellement la neutralité confessionnelle et politique, le principe de la lutte des classes explicitement mentionné dans ses statuts à partir de 1902, sa proximité de fait avec le PSS et l'agitation anti-religieuse des franges radicales du mouvement syndicaliste rendent vite illusoire tout rapprochement avec les organisations confessionnelles. Socialistes et chrétiens-sociaux se livrent alors une lutte acharnée pour l'encadrement des ouvriers.

La phase initiale du mouvement chrétien-social se caractérise par sa proximité avec le parti conservateur – dont il est, dans certains cantons, l'émanation directe[6] –, ainsi que par son rejet du syndicalisme revendicatif. Ce n'est que dans les années 1910 que la frange romande du mouvement évolue vers ce dernier sous l'impulsion d'Auguste

---

[4] Voir aussi dans ce numéro l'article sur la Libre Pensée.

[5] Prenant acte des revendications et de la misère ouvrières, Léon XIII y dénonce les excès du libéralisme tout en rejetant le socialisme, qu'il condamne pour ses vues révolutionnaires et son égoïsme de classe, et plaide pour plus d'intervention étatique ainsi que la formation d'organisations ouvrières chrétiennes.

[6] À Fribourg, la Fédération ouvrière fribourgeoise (FOF) est fondée en 1905 à l'instigation de George Python, en réaction aux premiers succès électoraux du jeune PS fribourgeois. Le but déclaré est « d'attacher la classe ouvrière à l'idéal politique du parti conservateur [et] d'opposer le nouveau groupement s'inspirant de l'école catholique sociale aux associations ouvrières qui professent le dogme de la lutte des classes [...]. »

Pilloud, abbé fribourgeois aux positions progressistes. Partout, des syndicats chrétiens sont créés pour concurrencer les syndicats dits libres. La grève de Chippis en 1917 constitue à bien des égards le point culminant de cette tendance[7]. Bien qu'opposés à la grève générale de 1918, les syndicats chrétiens connaissent également un essor dans le sillage de celle-ci, ainsi qu'une phase de fusion et de centralisation similaire à celle en cours dans les syndicats affiliés à l'USS à la même époque[8]. Ainsi naissent l'Association suisse des salariés évangéliques (ASSE) en 1920 et la Confédération des syndicats chrétiens (SCS) en 1921.

La conjoncture morose des années 1920 vient cependant mettre un terme à cet élan syndicaliste, et l'on entre dans la phase « corporative » du mouvement. En Suisse romande, l'instigateur de ce tournant est l'abbé André Savoy qui, renvoyant dos à dos le libéralisme et le socialisme, réorganise le mouvement chrétien-social sur les bases d'un modèle corporatiste inspiré de l'Ancien Régime. Cette voie mène cependant dans l'impasse et, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement revient au syndicalisme, rejoignant l'USS dans la négociation de conventions collectives visant la paix du travail – mode de règlement des différends en passe de s'établir comme modèle dominant en Suisse.

Les années de guerre voient les effectifs de l'USS se renforcer considérablement, passant de 212 000 en 1940 à 381 000 en 1947, alors que les associations chrétiennes connaissent une croissance bien plus faible et restent de dimensions modestes : au sortir de la guerre, la CSC compte près de 50 000 membres et l'ASSE 14 000. Ces effectifs ne varieront que peu au cours de la décennie suivante. Au-delà de la différence assez considérable de taille, on serait toutefois en peine de dire en quoi la ligne des syndicats chrétiens que le prêtre du Mouret encourage son neveu à rejoindre se distingue encore substantiellement

[7] Le 17 juin 1917, la quasi-totalité des 1800 ouvriers de l'usine d'aluminium de Chippis (VS) se mettent en grève. Représentés par l'abbé Pilloud, ils exigent, entre autres, une augmentation de salaire de 20% et la reconnaissance officielle de leur syndicat. Devant la menace de l'intervention de l'armée après l'explosion d'une bombe dans l'usine, les ouvriers reprennent le travail, ayant tout de même obtenu le droit à la formation d'une commission ouvrière.

[8] La FOBB naît en 1922 de la fusion de la nouvelle Fédération des ouvriers du bâtiment (constituée en 1920 à partir des divers syndicats du bâtiment : ouvriers de la pierre, ouvriers des briques et tuiles, charpentiers, maçons, peintres, etc.) avec la Fédération des ouvriers sur bois.

de celle des syndicats socialistes, les uns comme les autres s'étant alors résolument tournés vers le réformisme, s'accommodant au nom de la paix sociale d'un capitalisme encadré par l'État social et par les conventions collectives de travail.

*

ARCH AÉHMO, BCU, FOBB 116b, Organisation dissidentes (cote de localisation : 2017/938). Transcription.

Le Mouret, le 4 janvier 1959

Mon cher neveu,

Bien que je ne sois pas communicatif, je suis particulièrement fier d'avoir toute une lignée de neveux, de nièces, de petits-neveux, de petites-nièces, d'arrière-petits-neveux et d'arrière-petites-nièces. Leur nombre dépasse de beaucoup le chiffre de 200. Il est inévitable que, par ci par là, l'un ou l'autre me cause du souci.

Pourquoi ne pas te le dire en toute franchise, mais aussi en toute affection : tu viens précisément de me faire de la peine. J'ai lu dans le dernier *Messager*[9] que tu fais de la propagande en faveur de la F.O.B.B. Je suis persuadé que tu n'y vois aucun mal. Mais j'estime que, en ma qualité d'oncle et de prêtre, j'ai le devoir de t'ouvrir les yeux. La FOBB est d'inspiration socialiste, or le socialisme est condamné par l'Église.

Je sais bien que nos socialistes affirment ne pas en vouloir à la religion : ils se déclarent tout à fait neutres. Mais il y a contradiction entre ce qu'ils prétendent être et ce qu'ils sont en réalité. Il n'y a pas très longtemps le Tribunal fédéral lui-même donnait raison à un journaliste pour avoir écrit que l'Union syndicale est bel et bien hostile à la religion. S'il a été disculpé, c'est la preuve qu'il avait dit la vérité. Je regrette de n'avoir pas conservé l'article des journaux qui relataient ce jugement. Je pourrais te le montrer et te convaincre.

[9] Ce titre n'a pas pu être identifié.

Les chefs socialistes professent ouvertement qu'ils sont neutres en religion. La religion est affaire privée, disent-ils. Or il est impossible d'être neutre en religion. Jésus lui-même l'a dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Je ne crois pas qu'il existe un seul catholique pour dire que Jésus a menti, ou qu'il s'est trompé.

Je ne doute pas que, travaillant pour la F.O.B.B., tu n'as pas d'autre but que la recherche des intérêts des ouvriers. Les syndicats chrétiens-sociaux le font tout aussi bien. Dès lors il n'y a aucune raison de s'adresser à des syndicats socialistes. Tu n'as certainement pas bien réfléchi.

En réalité, en travaillant pour la F.O.B.B., tu te charges d'une lourde responsabilité. Quand nous comparaîtrons devant Dieu, nous devrons lui rendre compte de toutes nos actions. Impossible de lui rien cacher. Aux partisans de la F.O.B.B. et de ses propagandistes, il ne manquera pas de leur rappeler la parole de Jésus : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Que pourrais-tu répondre en ta faveur ? Rien.

Aussi, mon cher Alphonse, j'ose te prier très instamment de ne pas continuer dans la voie où tu t'es engagé. C'est Dieu qu'il faut mettre avec soi, et ce n'est pas le mettre avec soi que de travailler à gagner des partisans à la F.O.B.B.

Je sais bien qu'il est toujours très difficile de faire marche arrière, mais aie ce courage et Dieu te bénira. J'en suis convaincu. Je promets de t'aider en priant pour toi.

Bien affectueusement
(signé) M. Schorderet (?)

Copie strictement conforme
Ct. le 25.1.1960